



## Un partenariat durable entre la FFCT et l'ONF pour organiser l'accueil et l'information des cyclotouristes en forêt domaniale

Le 20 décembre 2012, Dominique Lamouller, président de la FFCT et Pascal Viné, directeur général de l'ONF, ont renouvelé la convention de partenariat qui les lie depuis près de 15 ans. Cette convention est destinée à développer une collaboration entre les deux instances nationales et à encourager sa déclinaison à l'échelle locale.

Avec plus de 500 millions de visites par an, la forêt française est un espace de nature très fréquenté. L'accueil en forêt publique est l'une des missions de l'ONF qui dans le même temps assure la protection de l'environnement et la production de bois.

Face à une demande croissante de loisirs et de sports nature, dont le cyclotourisme, la Fédération française de cyclotourisme et l'Office national des forêts souhaitent y répondre et proposent des services et des animations pour responsabiliser les usagers et favoriser leur autonomie dans la découverte des territoires traversés.

La forêt doit conserver son caractère naturel. Il apparaît donc nécessaire d'organiser l'accueil et l'information des cyclotouristes en milieu forestier en adéquation avec les enjeux du développement durable, de la protection de l'environnement et de la sécurité du public.

Cette convention vise à améliorer la qualité et l'efficacité du travail commun mené sur le terrain. Elle rappelle les principes généraux applicables à la pratique du cyclotourisme en forêt, en lien avec la réglementation actuelle, et définit les modalités du partenariat FFCT/ONF. Les principaux thèmes abordés sont :

- ✓ l'accueil des cyclotouristes en forêt en tenant compte de la fragilité des milieux forestiers,
- ✓ le balisage permanent et temporaire en forêt en intégrant les apports des technologies numériques,
- ✓ l'organisation de rassemblements de cyclotouristes,
- ✓ les actions communes de formation, d'animation et de communication,
- ✓ la diffusion de la convention et à sa déclinaison au niveau local notamment.

Afin de permettre à tous de pouvoir profiter des loisirs en forêt, l'ONF, dans le cadre de la gestion forestière, réalise des aménagements adaptés et un entretien régulier des massifs. Cette mission est assurée en collaboration avec de nombreux partenaires comme la Fédération française de cyclotourisme.

### >L'accueil du public en forêt domaniale en chiffres

70% de la population se rend au moins une fois en forêt chaque année

500 millions de visites par an

près de 20 000 km de sentiers

8 000 km de pistes cyclables

4 000 km de pistes cavalières,

1 500 km de pistes de ski de fond,

2 000 aires d'accueil aménagées

### >La Fédération française de cyclotourisme en chiffres

Création en 1923

96 comités départementaux

23 ligues régionales

3 100 clubs

4 500 événements organisés chaque année

plus de 124 000 licenciés